



PROJET PEDAGOGIQUE
2021-2022
PERI SCOLAIRE
« MERCREDIS »

SOMMAIRE

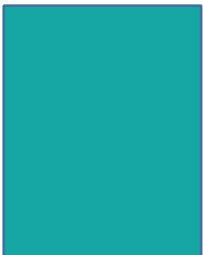
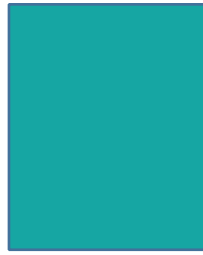
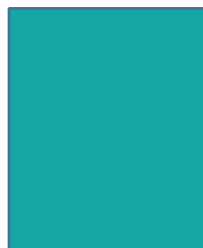
INTRODUCTION	3
Présentation rapide de l'accueil :	3
Présentation de l'équipe pédagogique permanente des Mercredis :	3
1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCUEIL	4
Situation géographique	4
Fonctionnement de la structure	4
Inscriptions	4
Réunions	4
Encadrement	4
Restauration	4
L'environnement	4
2. VALEURS ÉDUCATIVES	5
1.1 Les valeurs promues par l'équipe pédagogique	5
1.2 Les Objectifs, méthodes à mettre en œuvre et Evaluation	5
3. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT	7
2.1. Fonctionnement des activités	7
2.3. La vie quotidienne	8
4. PLANNINGS	9
Journée Type	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Présentation rapide de l'accueil :

Nom de l'accueil	ACCUIL DE LOISIRS DE VAL DE VESLE
Lieu de l'accueil	Place René VIELLARD – 51360 VAL DE VESLE Dans les locaux du groupe scolaire
Coordonnées du centre	N° du Directeur : 06.84.47.66.60 Mail du directeur : yoopimercredis@gmail.com
Public	Enfants de 3 à 13 ans
Ouvertures	Les mercredis en accueil périscolaire
N° de déclaration d'ouverture DDCSPP	0510230AP000121-E01

Présentation de l'équipe pédagogique permanente :

	<p>Animatrice – Directrice : Emeline GUY, 33 ans Qualification : BAFA avec 6 années d'expériences en accueil de scoutisme et 2 années en accueil de loisirs / BAFD stagiaire, formation débutée en septembre 2019. Rôle : Préparation de l'accueil, Préparation du planning, Animation, gestion administrative.</p>
	<p>Animateur : Estelle DELIGNY, 29 ans Qualification : CAP Petite Enfance Rôle : Préparation et animation des activités</p>
	<p>Animateur : Guerina PUIREUX, 18 ans Qualification : Stagiaire BAFA Rôle : Préparation et animation des activités</p>

Des animateurs et animatrices sont recrutés au fur et à mesure de l'année en fonction des effectifs.

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCUEIL

Situation géographique

Les locaux sont mis à disposition par la mairie, dans l'enceinte du groupe scolaire.

Nous utilisons :

- 1 salle d'activités pour les petits.
- 1 salle de motricité.
- 1 dortoir.
- 1 hall de l'école élémentaire
- des sanitaires adaptés à l'âge des enfants.
- une cour fermée avec des jeux.

Fonctionnement de la structure

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits). La structure accueille les enfants de Val de Vesle et des communes environnantes.

Les horaires d'ouverture pour le **centre** et la **garderie** sont les suivants :

Mercredis : 07h30-08h30 08h30 à 17h15 17h15-18h30

Inscriptions

Les parents doivent obligatoirement inscrire leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs avant le début de la période ; les inscriptions se font par mail à l'adresse yoopimercredis@gmail.com. Le dossier étant libre d'accès sur notre site : <http://centredeloisirs-valdevesle.fr/> ou par simple demande par mail.

Réunions

Des réunions d'équipe sont programmées durant l'année et durant les périodes d'accueils afin de mettre en place le planning d'activités et échanger sur les éventuels problèmes concernant l'organisation et la vie quotidienne de l'accueil de loisirs.

Encadrement

Selon la législation, l'encadrement d'un accueil de loisirs est fixé à 1 adulte pour 12 enfants (supérieur à 6 ans) et de 1 adulte pour 8 enfants (inférieur à 6 ans)

L'encadrement doit être organisé de telle sorte que le nombre d'animateurs BAFA (ou équivalent) représente au moins 50% de l'équipe d'animation.

Restauration

Les repas du midi sont pris au Foyer rural dans l'espace réservé à la cantine. Les menus sont variés et diversifiés ; élaborés et livrés par le prestataire « API ».

Les menus sont présentés à l'avance. L'accueil de loisirs fournit les goûters qui sont également élaborés et livrés par le prestataire « API ».

L'environnement

La structure se situe au centre du village et à quelques pas nous avons accès à 3 parcs (1 avec jeux et 1 parc arboré) Il y a également un parc multisport à quelques centaines de mètres.

Nous avons la possibilité d'avoir un accès à la médiathèque qui est accolée au groupe scolaire.

2. VALEURS ÉDUCATIVES

1.1 Les valeurs promues par l'équipe pédagogique

L'accueil de Loisirs se trouve au cœur du village. L'équipe pédagogique a conscience qu'au-delà d'être un mode de garde, il se doit d'être divertissant et enrichissant pour les enfants qui le fréquentent.

Il faut que tout le monde en retire quelque chose de bénéfique, pour cela nous avons développé des priorités, des objectifs, des méthodes concrètes et le plus important, un système d'évaluation pour l'amélioration continue de ce projet pédagogique.

1.2 Les Objectifs, méthodes à mettre en œuvre et Evaluation

L'évaluation permet de vérifier que le projet pédagogique a été appliqué, et d'évaluer les réussites et les échecs en fin période.

Le but de l'évaluation est de faire évaluer ce projet pédagogique pour que les méthodes éducatives s'approchent au plus près des valeurs pédagogiques véhiculées par le centre de Loisirs.

Priorités	Objectifs	Méthode	Modalités d'évaluation
Sociabilisation et Vivre-Ensemble	Mettre en place les règles de vies avec les enfants	Un groupe a besoin de règles pour fonctionner. Les définir avec les enfants en tenant compte de leurs remarques, les dire, les répéter et tenter au mieux de les faire respecter, pour le bien des individus et du groupe.	Est-ce que les règles de vie ont été comprises par tous les enfants ? Est-ce que les enfants respectent ces règles ?
		Les jeunes doivent participer à la mise en œuvre des décisions et au fonctionnement du centre (rangement, installation...)	Est-ce que les enfants aident au bon déroulement de l'accueil ?
		Les animateurs se doivent d'être exemplaires dans leurs attitudes : les jeunes observent et copient la manière de vivre des adultes	Est-ce que les animateurs ont installé un climat de coopération et d'entraide entre les jeunes plutôt que de cautionner voir de participer à toutes sortes de brimades.
	Veiller à ce que tout enfant, quelle que soit sa différence, soit accepté au sein d'un groupe	Observer les enfants et réagir en cas de comportement inapproprié.	Les enfants ont-ils compris le sens de la communication ?
		Favoriser les échanges entre les enfants et l'équipe éducative, dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance. Mettre en place des moyens pour recueillir les idées des enfants	Est-ce que pendant les temps informels, les adultes et les enfants peuvent échanger ? Les enfants proposent des idées.
	Apprentissage de certaines règles morales	Respect des biens	Est-ce que les enfants ont respecté le matériel mis à leur disposition et les affaires de leur camarade ?

		Respect d'autrui	Est-ce que les enfants respectent les adultes et les autres enfants ?
Autonomie Et Responsabilisation	Range ses affaires	Attribuer un espace de rangement	L'enfant laisse-t-il trainer ses affaires ?
	Réalise une activité sans perturber les autres	Bien expliquer les consignes et adapter l'activité aux capacités de l'enfant	L'enfant a-t-il réussi à réaliser son activité ?
	Respect de l'hygiène	Réexpliquer les règles d'hygiène et de propreté à chaque début de période. Mettre en place une routine pour les passages aux toilettes et lavages de mains,	Est-ce que les enfants savent gérer seul les toilettes et les lave-mains ?
Bien-être, Epanouissement, se sentir en vacances	Apprendre à connaître les enfants, leurs possibilités et respecter leurs limites,	Prendre en compte les capacités de chacun lors de l'établissement des groupes	Est-ce ce que les groupes sont équilibrés ? Les enfants s'entraident-ils ?
		Valoriser leurs progrès et leurs efforts par des distinctions verbales	Les enfants ont-ils une bonne estime de ce qu'ils font ?
		Etre à l'écoute et bienveillant quant aux besoins et limites de l'enfant Proposer un temps calme	Les enfants ont-ils la possibilité de prendre la parole auprès des adultes ? Sont-ils écoutés ?
	Proposer des activités variées	Proposer des activités manuelles, culturelles et sportives variées. Prendre en compte le choix de l'enfant tant que c'est possible	Est-ce que les enfants participent avec bonne volonté ?
		Se sentir chez lui Aider l'enfant à se situer	Les enfants ont-ils conscience qu'ils ne sont pas à l'école.
		Proposer un atelier « détente » chaque jour pour que la tension baisse et que l'enfant se recentre.	Les enfants ont-ils eu l'occasion de se détendre ? Ont-ils été plus à-même d'apprécier la fin de journée ?
Développement Durable	Sensibiliser l'enfant au Développement durable	Faire le tour des moyens de pouvoir économiser pour la planète	Les enfants ont-ils pensé à éteindre les lumières, fermer les robinets, de pas utiliser trop de papier absorbant...
		Expliquer à travers des activités la récupération des matériaux ou objets	Les enfants ont-ils appréciés leur activité malgré la récupération
		Sensibiliser l'enfant au danger pour la planète	L'enfant sait-il pourquoi nous recyclons les objets ou pourquoi nous faisons attention ?
	Solidarité à travers le monde	Présenter aux enfants les difficultés que l'on peut rencontrer dans le monde.	Les enfants sont-ils plus attentifs à la différence ?

3. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

Elles doivent présenter un caractère éducatif certain et participer à :

- l'enrichissement culturel des jeunes,
- leur développement physique,
- leur sociabilité.

Les intervenants veilleront à faire apparaître dans chaque séance les caractéristiques essentielles suivantes :

- le plaisir... **côté ludique**,
- l'acquisition de nouvelles connaissances ... **côté cognitif**,
- l'expression des capacités en privilégiant les mises en situation,
- la communication, - la réflexion,
- la créativité, - la curiosité,
- la dépense énergétique dans les activités physiques et sportives.

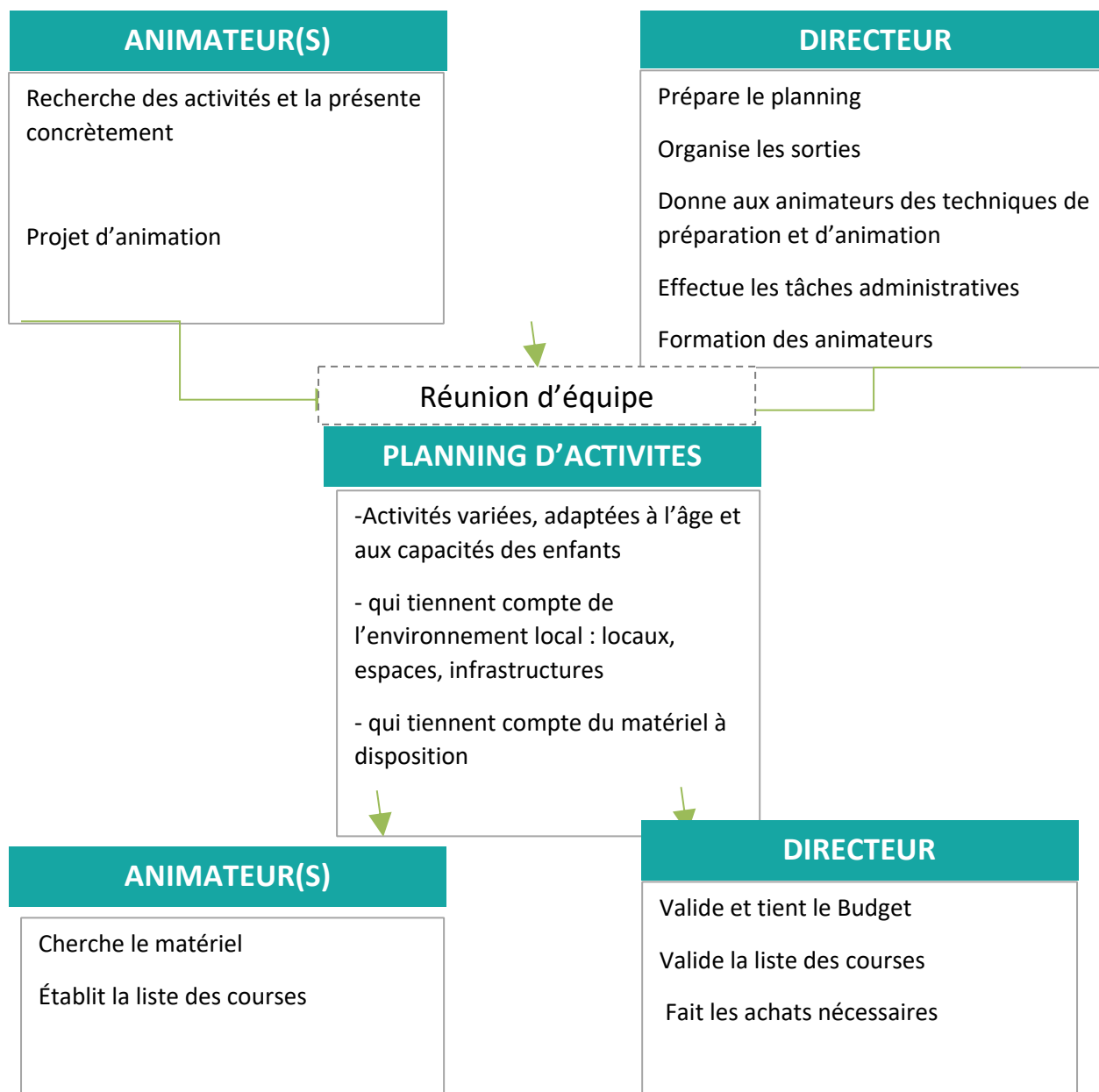
2.1. Fonctionnement des activités

Le mercredi étant un temps périscolaire, il est important que l'enfant puisse choisir l'activité qu'il souhaite faire.

L'animateur sera force de proposition, et pourra soumettre diverses activités aux enfants : jeux, jeux de société, jeux musicaux, activités manuelles, activités sportives ou culturelles.

Le mercredi doit rester un temps de repos et d'amusement pour les enfants.

2.2. Préparation des activités



2.3. La vie quotidienne

Règles de vie :

Les règles de vie sont définies entre les enfants et les animateurs à chaque début de période. Elles sont expliquées.

Les enfants qui ne respectent pas ses règles devront réfléchir à leurs actes.

Communication entre les jeunes et l'équipe d'animation :

Les enfants doivent pouvoir pleinement exprimer leurs ressentis, mais ce n'est pas toujours simple de prendre la parole face à un adulte, de ce fait, les adultes doivent encourager les enfants à donner leur avis et prendre un moment dans la journée pour faire un regroupement et donner la parole aux enfants (attention, il ne faut pas se servir de ce moment pour réprimander les enfants, le temps est réservé à la parole et les enfants doivent se sentir en confiance).

La maîtrise du temps :

Les horaires et jours dédiés aux activités ne sont pas gravés dans le marbre et peuvent être « négociés » avec les enfants si cela ne perturbe pas le reste du planning. Attention : le rythme de chacun doit être respecté, si vous sentez qu'un enfant est fatigué, vous devez le laisser se reposer.

4. PLANNINGS

Journée Type :

	Temps des enfants 3-5 ans	Temps des enfants 6-11 ans	Rôle des animateurs
07h30-08h30	Garderie	Garderie	Animations calmes pour débiter la journée.
8h30 – 9h15	Accueil des enfants	Accueil des enfants	Animations adaptées au nombre d'enfants et à leurs envies
9h15- 11h30/11h45	Regroupement Pour partir en activités	Regroupement Pour partir en activités	Présentation des activités et mise en place (Activité à la carte)
11h45-12h00	Temps libre suivi du passage au WC avant le repas	Temps libre suivi du passage au WC avant le repas	Animations calmes ou adaptés à l'envie des enfants
12h00	Départ pour la restauration ou des externes	Départ pour la restauration ou des externes	Les animateurs prennent en charge le départ pour la restauration
12h00 – 13h20	Repas	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants
13h20 – 14h30	Temps calme : - adapté à l'âge, proposition d'un temps de sieste pour les plus petits jusqu'à 15h30	Temps calme avec activités adaptées	Temps privilégiés (type Relaxation, lecture, jeux calmes...)
14h30 – 16h00	Temps d'activité	Temps d'activité	Mise en place d'animations
16h00 – 16h30	Goûter	Goûter	Temps d'échanges et de discussion
16h30 – 17h15	Temps libre suivi du départ des enfants	Temps libre suivi du départ des enfants	Animations adaptées au nombre d'enfants et à leurs envies+ Jeux
17h15 – 18h30	Garderie	Garderie	Rangement des salles et du matériel et Animation calmes pour finir l'après midi

Description des mots clés :

Activité à la carte : ce sont des activités choisies par l'enfant et proposés par les animateurs. Ils choisissent parmi plusieurs possibilités

Regroupement : c'est un moment où les enfants se retrouvent par tranche d'âge pour jouer/ ou chanter ensemble. Cette animation est suivie du déroulement de la demi-journée et de la présentation des activités proposées.

Temps calme : c'est le moment où les enfants peuvent se reposer après le repas autour d'une histoire, pour dormir ou en pratiquant des activités calmes.

Echange avec les enfants : dans un esprit de constante évolution, nous devons répondre au mieux aux attentes des enfants. Les temps du goûter sont idéaux pour discuter avec les enfants de leur ressenti, leurs envies etc.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'accueil des enfants doit permettre à l'enfant de « grandir » et s'épanouir dans sa vie quotidienne, dans le plus strict respect des règles d'encadrement et d'organisation des activités.

En fréquentant l'accueil de loisirs, l'enfant doit se sentir bien, en confiance et accepté, il doit aussi apprendre et découvrir, se divertir, toujours dans le respect de l'autre.

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs s'engage à respecter les valeurs, objectifs et méthode de ce projet pédagogique, et à le faire évoluer de façon constructive au fur et à mesure des périodes d'accueil.